

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRU.X

Parts de série E (parts de FNB)

TERP

APERÇU DU FNB

True Exposure Investments, Inc.

22 octobre 2025

Ce document contient des informations clés sur les parts de série E (parts de FNB) du Portefeuille de risque exogène TRU.X (le « Fonds »). Vous trouverez de plus amples renseignements sur le Fonds dans son prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec True Exposure Investments, Inc. (« TRU.X ») au 1-844-844-8789 ou au contact@truxinvestments.com ou visitez le site truxinvestments.com.

Avant d'investir, vous devriez évaluer si le Fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce FNB est un organisme de placement collectif alternatif (« OPC alternatif »). Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les caractéristiques précises qui distinguent ce Fonds des autres types d'OPC comprennent le recours accru aux dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, la capacité accrue de vendre des titres à découvert et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Même si ces stratégies sont appliquées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, dans certaines conditions du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel le Fonds perd de la valeur.

BREF APERÇU

DATE DE DÉBUT DE LA SÉRIE	22 octobre 2025
VALEUR TOTALE AU 30 septembre 2025	33 916 412 \$
RATIO DES FRAIS DE GESTION (« RFG »)*	s.o.

GESTIONNAIRE DE FONDS	True Exposure Investments, Inc.
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Inukshuk Capital Management Inc.
DISTRIBUTIONS	Revenu net et remboursement de capital mensuels; gains en capital en décembre

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 MOIS SE TERMINANT LE 22 OCTOBRE 2025)	
SYMBOLE BOURSIER	TERP
BOURSE	Bourse de Toronto (TSX)
MONNAIE	Dollar canadien
VOLUME QUOTIDIEN MOYEN*	s.o.
NOMBRE DE JOURS DE NÉGOCIATION*	s.o.

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 MOIS SE TERMINANT LE 22 OCTOBRE 2025)	
COURS DU MARCHÉ*	s.o.
VALEUR LIQUIDATIVE*	s.o.
ÉCART MOYEN ENTRE LES COURS ACHETEUR ET VENDEUR*	s.o.

*Cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

Pour obtenir des renseignements plus à jour sur le bref aperçu, les opérations et l'établissement du prix, visitez truxinvestments.com

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans des positions acheteur et vendeur de fonds négociés en bourse (« FNB de marché ») et axés sur le secteur, les facteurs et le marché, ainsi que dans des FNB de marché qui détiennent des lingots d'or, des titres du Trésor américain et des contrats à terme VIX, afin de préserver d'abord, puis de faire croître, le capital des investisseurs au moyen de chocs sociaux sur le marché. Le Fonds peut utiliser l'effet de levier au moyen d'emprunts de fonds et de ventes à découvert d'au plus 50 % de sa valeur liquidative et en investissant dans des instruments dérivés.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 septembre 2025. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS

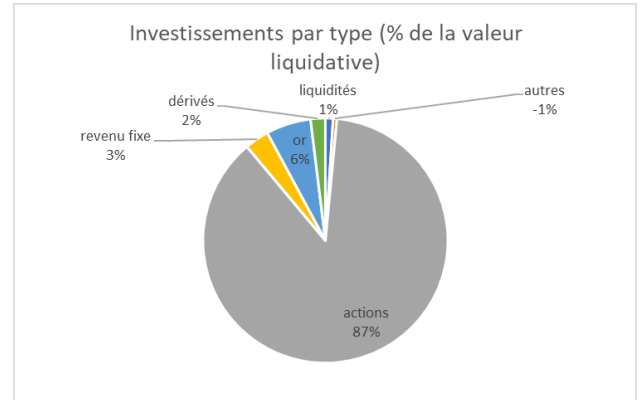
% de la valeur liquidative

RÉPARTITION DES PLACEMENTS

APERÇU DU FONDS

Portefeuille de risque exogène TRU.X, parts de série E (parts de FNB)

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS	% de la valeur liquidative
CI Gold Bullion Fund	5,98 %
NVIDIA Corp	4,77 %
Walmart Inc	4,49 %
Costco Wholesale Corp	4,41 %
Microsoft Corp	4,04 %
Apple Inc	3,97 %
The Procter + Gamble Co	3,57 %
iShares 1-3 Year Treasury Bond ETF	3,24 %
Alphabet Inc	2,74 %
The Coca Cola Co	2,59 %
Percentage total des dix principaux Placements	39,79 %
Nombre total de placements	523



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

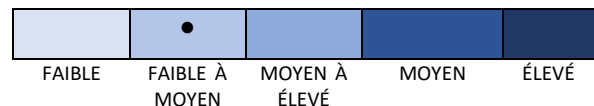
Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ils offrent généralement des rendements plus faibles et risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

TRU.X estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est de **faible à moyen**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds. Le niveau de risque peut changer avec le temps. Un Fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette rubrique présente le rendement des parts de la série E du Fonds depuis la date de création de cette série. Toutefois, cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique illustre le rendement des parts de série E du Fonds au cours des dernières années civiles. Toutefois, cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série E du Fonds sur une période de trois mois. Toutefois, cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

APERÇU DU FONDS

Portefeuille de risque exogène TRU.X, parts de série E (parts de FNB)

RENDEMENT MOYEN

Cette rubrique indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série E. Toutefois, cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, comme le font les fonds communs, mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement des prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

COURS DU MARCHÉ

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces deux cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Calendrier

En général, le cours du marché des FNB fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI S'ADRESSE CE FONDS?

Aux investisseurs qui :

- sont à la retraite ou sur le point de partir à la retraite et souhaitent détenir des titres, mais ne peuvent pas remplacer facilement les pertes;
- sont des investisseurs prudents qui recherchent une exposition aux marchés américains et canadiens;
- peuvent connaître des perspectives d'emploi ou d'affaires incertaines, des dépenses d'urgence ou une mobilité limitée en période de crise exogène;

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à

APERÇU DU FONDS

Portefeuille de risque exogène TRU.X, parts de série E (parts de FNB)

- sont des investisseurs institutionnels, y compris les fonds à prestations déterminées, les dotations, les fondations et autres, qui doivent continuer à respecter leurs obligations de capitalisation pendant les périodes difficiles. votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

La rubrique qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la série E du Fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COMMISSION DE COURTAGE

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez des parts de série E. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant minimum d'achat.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont toutefois des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels correspondent à 0,65 % de la valeur des parts de série E. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

3. COMMISSION DE SUIVI

Une commission de suivi est une commission permanente. Elle est versée tant que vous possédez des parts de série E. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Les parts de série E ne comportent pas de commission de suivi.

4. AUTRES FRAIS

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Rémunération à l'acte	Vous pouvez acheter et détenir des parts dans un compte à services rémunérés auprès de la société de votre représentant ou par l'entremise de votre courtier exécutant. Si vous détenez vos parts dans un compte de rémunération à l'acte, il se peut que vous payiez des frais directement à la société de votre représentant.
Frais d'administration liés aux parts de série E	Vous pourriez avoir à payer des frais d'administration correspondant à au plus 2,00 % de la valeur de toute part de série E substituée ou rachetée pour compenser certains frais d'opération. Ces frais, le cas échéant, seront déduits du produit de votre rachat ou de votre substitution.
Frais de négociation liés à une substitution plutôt qu'à des espèces	Si vous demandez qu'un échange de parts de série E soit réglé en espèces plutôt que dans un panier de titres, nous pouvons déduire de votre produit en espèces un montant servant à rembourser les frais d'opérations du Fonds engagés, ou qui devraient être engagés, pour vendre des titres en portefeuille afin de réunir des liquidités.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec TRU.X ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du Fonds.

True Exposure Investments, Inc.
130 King Street West, bureau 1900
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Numéro de téléphone sans frais : 1-844-844-8789

APERÇU DU FONDS

Portefeuille de risque exogène TRU.X, parts de série E (parts de FNB)

par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous aux lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Courriel : contact@truxinvestments.com
www.truxinvestments.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les organismes de placement collectif, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.